

Mis à jour le 22 octobre 2009 à 10:45  
Publié le 22 octobre 2009 à 10:02  
BELGIQUE-Luxembourg



## Trois trains par heure de pointe

**Trains supplémentaires, tarifs préférentiels : pour le député Arens, le ministre joue au Père Noël avec les trains vers Luxembourg !**

**l'avenir**

Lundi, le député d'Attert Josy Arens (cdH) a interrogé le ministre des Entreprises publiques, Steven Vanackere concernant la nouvelle offre de trains vers Luxembourg. Un souci qui, rappelons-le, est aussi celui du député arlonais André Perpète (PS) : cette offre allait bien être revue et améliorée à la faveur de la prochaine sortie des indicateurs à la mi-décembre 2009 ?

Pour M. Arens, il est important que cette augmentation de l'offre ne soit pas limitée aux gares d'Arlon et de Luxembourg, mais que celle-ci puisse également profiter aux gares de Habay, Marbehan, Libramont, voire Virton, qui drainent, elles aussi, chaque jour, un nombre très important de travailleurs frontaliers. Il a aussi interrogé le ministre sur une probable réduction des tarifs transfrontaliers.

Le ministre a confirmé un retour à l'offre de 2007 sur les lignes 162 et 165 ainsi qu'une révision à la hausse de cette offre avec sept trains supplémentaires. « *Pendant les heures de pointe, il y aura en moyenne trois trains par heure : un IC et deux trains L. Quant à l'offre de trains au départ des gares de Habay, Marbehan et Libramont, le train de pointe de Jemelle à Bruxelles-Midi de 6 h 56 aura de nouveau Luxembourg comme point de départ et le train de pointe dans le sens contraire qui part de Bruxelles-Midi à 15 h 54 aura Luxembourg comme destination. Ces trains s'arrêtent à Marbehan, Libramont et Arlon.* »

### **La part belge : moins 20 %**

En ce qui concerne l'offre tarifaire, le M. Vanackere a annoncé que la part belge du prix pour les déplacements transfrontaliers de courte distance, dans le cas où la gare belge se situe à une distance maximale de 30 km de la frontière, diminuera en moyenne de 20 %. Ces nouveaux tarifs seront valables à partir du 13 décembre 2009. Les gares englobées dans cette offre se trouvant à une distance maximale de 30 km de la frontière sont, pour le sud Luxembourg : Marbehan, Habay, Stokkem, Viville, Arlon, Messancy, Athus, Aubange, Halanzy, Virton ; pour le nord Luxembourg : Gouvy, Vielsalm, Trois-Ponts, Coö.

Les gares englobées dans cette offre et se trouvant à une distance de la frontière entre 31 et 69 km sont, pour le sud Luxembourg : Florenville, Bertrix, Libramont et Neufchâteau. Et pour le nord Luxembourg : Aywaille, Rivage, Comblain-la-Tour, Hamoir, Pousseur et Esneux.